

REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE OUVERT NIEVRE NUMERIQUE

SEANCE DU 02 Avril 2024

*DELIBERATION N°2024-16 DU COMITE SYNDICAL*

Désignation d'un représentant pour l'association de préfiguration PTCE du grand Nevers

Le comité syndical, légalement convoqué le 21 Mars 2024 s'est réuni en séance plénière le Mardi 02 Avril 2024 à 15H, sous la présidence de M. Fabien BAZIN, Président.

M. Bazin informe les conseillers que la présente séance peut se tenir sans condition de quorum puisque qu'elle fait suite à une précédente séance de l'assemblée régulièrement convoquée 21/03/2024 et prévue le 20/03/2024, où le quorum n'avait pas été atteint et qu'elle a fait l'objet d'une seconde convocation envoyée le 21/03/2024.

Étaient présents avec voix délibérative :

Fabien BAZIN,  
Sylvie THOMAS,  
Guy HOURCABIE  
Antoine-Audoin MAGGIAR,  
Yves RIBET,  
Jean-Luc VIEREN,

Jean-Luc GAUTHIER (CCACN),  
Jean-Luc GAUTHIER (Moulins  
Communauté),  
Pascale GROSJEAN,  
Thierry GUYOT,  
Gilbert LIENHARD,

Pouvoirs :

David Verron à Yves Ribet  
Patrice Joly à Fabien Bazin  
Martine Gaudin à Sylvie Thomas  
Justine Guyot à Thierry Guyot

Le comité syndical a choisi pour secrétaire de séance : Jean-Luc VIEREN

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--



## Cadre de référence

- + VU le code général des collectivités ;
- + VU la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901 relative au contrat d'association ;
- + VU le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ;
- + Vu la délibération N°2024-12 actant l'adhésion de Nièvre numérique,
- + VU les statuts de l'association de préfiguration joints en annexe au présent rapport.
- + VU le rapport n°.

### APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE

- + De désigner Mr Jean-Luc VIEREN comme membre titulaire et Mr Antoine-Audoïn MAGGIAR comme membre titulaire afin qu'ils puissent représenter la collectivité au sein de l'assemblée et lors de l'assemblée générale.

#### ADOPTE :

Nombre de voix pour : 15 dont  
4 pouvoirs  
Nombre de voix contre : 0  
Nombre d'abstention : 0

DELIBERATION  
PUBLIEE LE

LE PRESIDENT  
DU COMITE SYNDICAL  
Fabien BAZIN

Le Président du Syndicat mixte  
  
Fabien BAZIN 